

CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS-JUNIORS
Pontoise (95) – Stade des Maradas
6 Passage du Lycée 95000 PONTOISE
Samedi 25 et Dimanche 26 Juin 2022

Epreuves de 5000m JUM et de steeple : le Mercredi 08 Juin à Saint-Maur

1 - Qualifications

- sur minima D : performances réalisées entre le 1^{er} mars 2022 et le 12 Juin 2022 lors des compétitions en plein air suivantes :

. Championnats départementaux (y compris les championnats d'épreuves combinées)
QUALIFICATIONS AUTOMATIQUES

Un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA.

. Championnats interclubs et Challenge Equip'Athlé

. Meetings nationaux

. Meetings régionaux LIFA

. Championnats académiques et championnats de France scolaires et universitaires

. Championnats régionaux et championnats de France affinitaires.

- sur minima E *QUALIFICATIONS AUTOMATIQUES*

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats départementaux individuels ou d'épreuves combinées, de son département exclusivement, sera susceptible d'être qualifié. Aucun document n'est à remplir.

2 - Athlètes classé(e)s N4 ou finalistes aux Championnats de France en 2021

Ces athlètes pourront s'engager directement. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

3- relais 4x100m

Il n'y a pas de minima d'engagement pour cette épreuve.

Un formulaire devra être rempli et expédié à la LIFA.

4 - Participation des athlètes Hors-LIFA

Seules les performances réalisées sur Minima D seront retenues.

Date limite de réception à la L.I.F.A.

La réunion de qualification se tiendra le Lundi 13 Juin

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du Mardi 14 juin 2022.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la
LIFA

avant le **Lundi 13 juin 2022 à 12H00**

Les comités départementaux devront envoyer les résultats de leurs championnats (fichier.txt) à la LIFA dès le lendemain de la compétition (hatem.benayed@athleif.org).

***** **FORFAIT - date limite mercredi 15 juin** *****